

BULLETIN D'ENGAGEMENT A « RENCONTRE EN NORMANDIE » ORGANISEE PAR LE MGCF

Manifestation : Rencontre en Normandie

Date : 24 au 26 Avril 2026

Organisateurs : Jean Michel Enguialle et Christophe Maron

Téléphone : 06 16 06 14 68 ou 06 29 36 72 02

Point accueil des participants : Départ Yvelines – 13 grand rue 78490 Les Mesnuls

heure : 9 h 00 le 24 avril

Départ Le Neubourg – Parking hôtel ACADINE 11/13 route de Conches.

8 h 45 le 25 avril

L'évolution de la réglementation ne nous permet plus d'accepter les équipages non adhérents du MG Club de France

	Pilote	Copilote	Marque du Véhicule :	
Nom			Type	
Prénom			Cylindrée	
Adresse			Année de mise en circulation	
Ville			Couleur	
Code postal			Cie d'assurance	
Téléphone portable			N° police assurance	
Adresse @ courriel				

N° Adhérent : Montant de l'engagement (Merci de préciser pour l'hôtel, selon disponibilité : lit double ou lits jumeaux)

Rallye du **24 au 26 avec** hôtel : Équipage de 2 personnes chambre double : 650 € Équipage 1 personne single : 410 €

Rallye du **25 au 26 sans** hôtel : Équipage de 2 personnes 290 €. Équipage de 1 personne : 150 €

Signaler à l'organisateur les éventuelles allergies ou intolérances

Paiement par chèque **libellé au nom du MGCF** ou par virement bancaire à la Société Générale 03800 GANNAT :

IBAN : FR76 3000 3038 4500 0372 7125 758 - BIC Adresse SWIFT : SOGEFRPP

Le bulletin d'engagement, le paiement (**pour un virement joindre une copie de l'ordre du virement bancaire signé et émis pour le montant total**), sont à adresser à :

JM ENGUIALLE – 23 rue du pavé d'argent – 78320 Le Mesnil saint Denis ou jeanmichel.enguialle@mgclubdefrance.com



Je m'engage à respecter les termes de la Convention de Sortie, accessible à partir du calendrier des activités sur la ligne de présentation de la sortie.

Modalités d'annulation et de remboursement

***30 jours avant le départ 80% de remboursement

***15 jours avant le départ 50% de remboursement

***1 jour avant la date aucun remboursement ne sera effectué

***Un départ pendant la manifestation, ne peut droit à aucun remboursement partiel

*** Les remboursements seront effectués exclusivement par virement bancaire. (RIB à fournir dans ce cas)

**A la date de la participation, je précise que je possède un permis de conduire valide,
une attestation d'assurance à jour de règlement et un contrôle technique valable**

Signature et mention manuscrite « lu et approuvé » obligatoire